

# Association des optométristes du Québec

## RÉGIME COLLECTIF D'ASSURANCE DE PERSONNES

**Distribué par**

**Sogedent  Assurances<sup>inc.</sup>**

---

Cabinet de services financiers

## Notre but

- Procurer aux optométristes des produits d'assurance vie et invalidité adaptés à leur profession, au meilleur prix possible
- Conseiller les optométristes dans l'analyse de leurs besoins en assurance
- Accompagner les optométristes en cas de réclamation

# Caractéristiques supérieures

Vous bénéficiez :

- D'un contrat haut de gamme à des prix très concurrentiels
- De définitions adaptées à la réalité professionnelle des optométristes
- D'un droit de transformation en un contrat individuel

# Nos produits

- Assurance vie
- Assurance invalidité – perte de revenu
- Assurance invalidité – frais de bureau
- Assurance médicaments
- Assurance maladie complémentaire
- Assurance en cas de maladie grave

# Assurance vie

- Couverture adaptée à vos besoins professionnels et personnels
- Protéger les vôtres contre la perte de leur principal soutien financier advenant votre décès
- Indexation annuelle de la somme assurée

# Assurance invalidité perte de revenu

- Une définition d'invalidité totale protégeant l'exercice de vos fonctions professionnelles habituelles
- L'indexation annuelle des prestations au coût de la vie

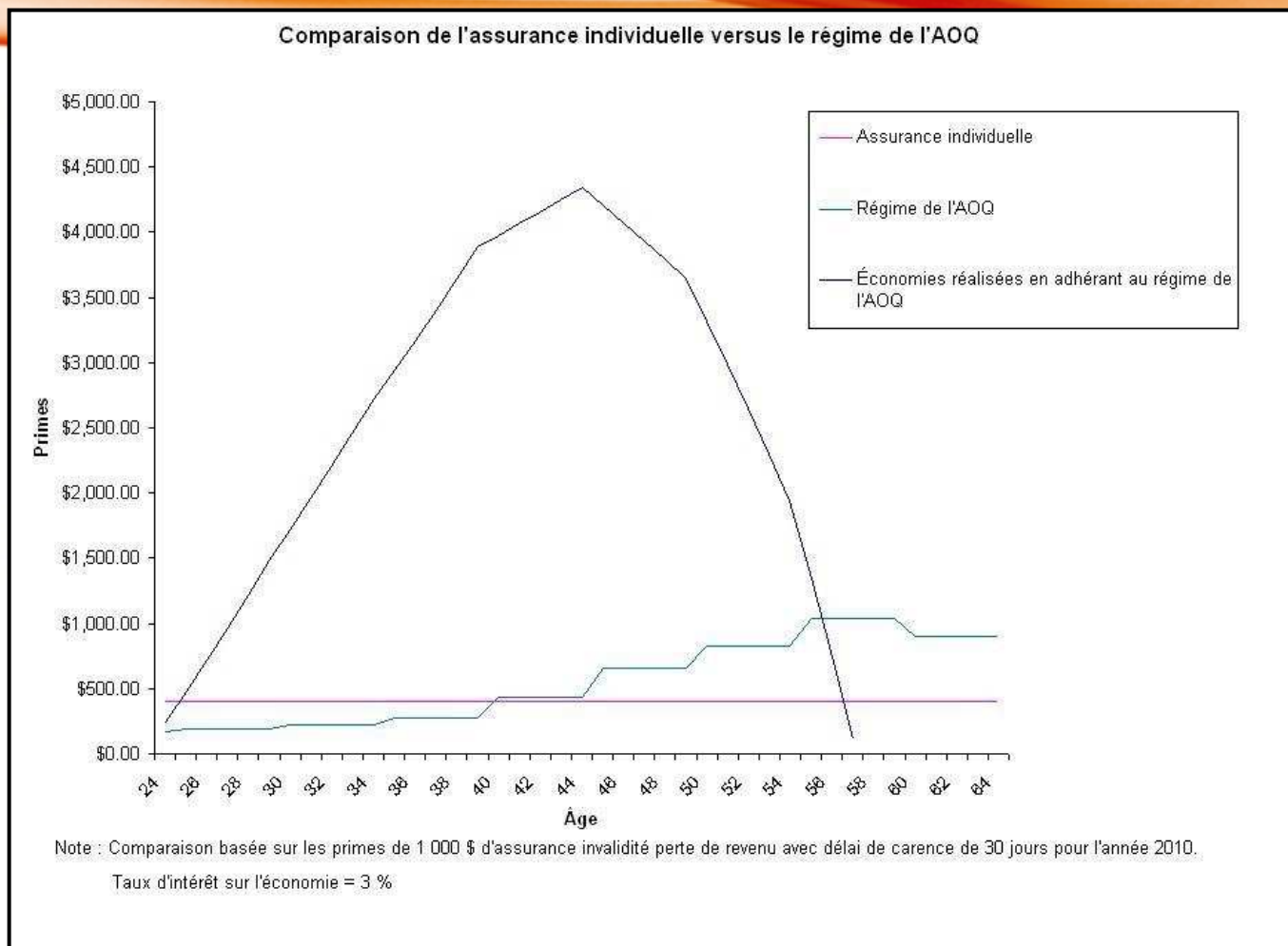
# Assurance invalidité perte de revenu

- Des tarifs avantageux qui vous feront faire des économies substantielles
- Exemption de preuves de revenu jusqu'à 5 000 \$ par mois, dans le cas d'une invalidité survenant au cours des 36 premiers mois, à la suite de l'obtention du diplôme

# Comparaison de l'assurance collective vs l'assurance individuelle

	<b>Assurance collective</b>	<b>Assurance individuelle</b>
<b>Choix de l'assureur</b>	Par l'AOQ assisté d'un actuair-conseil et d'un conseiller en sécurité financière	Par l'optométriste selon le conseiller choisi
<b>Conception de la protection</b>	Selon les besoins choisis par l'AOQ, révision annuelle	Choix établi par l'assureur, non modifiable
<b>Résiliation</b>	Après un avis de 6 mois, possibilité de transformation en assurance individuelle à chaque assuré s'il n'y a pas un autre assureur	Non résiliable
<b>Taux de prime</b>	Par tranche de 5 ans, négociée chaque année, augmente selon l'âge	Nivelée, échelonnée, garantie
<b>Demande de prestation</b>	Conseillé par Sogedent Assurances. En cas de problèmes, peut faire appel à l'AOQ	Seul face à l'assureur

# Comparaison de l'assurance individuelle vs le régime de l'AOQ



# Offre spéciale aux finissants lors de la collation des grades 2012

- Vous n'avez pas à fournir de preuves d'assurabilité (de bonne santé) pour obtenir jusqu'à 80 000 \$ d'assurance sur votre propre vie
- Vous n'avez pas à fournir de preuves d'assurabilité (de bonne santé) pour obtenir jusqu'à 80 000 \$ d'assurance en cas de décès ou mutilation accidentels

# Offre spéciale aux finissants lors de la collation des grades 2012

- Vous n'avez pas à fournir de preuves d'assurabilité (de bonne santé) pour obtenir jusqu'à 2 000 \$ d'assurance perte de revenu en cas d'invalidité

# Offre spéciale pour ce soir aux finissants 2012

- L'Association des optométristes vous offre de payer, en votre nom, la prime de 1 000 \$ d'assurance invalidité à compter du mois de septembre 2011 jusqu'au mois de décembre 2012
- En plus, pour souligner votre doctorat en optométrie, vous bénéficierez d'une exemption de la prime d'une assurance perte de revenu en cas d'invalidité de 1 000 \$ par mois jusqu'en décembre 2013

# Offre spéciale pour ce soir aux finissants 2012

## **D'une grande valeur**

- 1 000 \$ d'indemnité par mois représentent 12 000 \$ non imposables par année
- Pour une personne de 25 ans, invalide jusqu'à 65 ans, cela représente une indemnité de 480 000 \$ net d'impôts

## **Simple**

- Remplir la section « Identification » du formulaire
- Compléter la section « offre du mois de février »
- Répondre à la question sur l'usage du tabac
- Signer et dater le formulaire

# Assurance invalidité frais de bureau

- Choix d'indemnisation constante ou dégressive
- Choix d'un délai de carence de 21 ou de 30 jours

# Assurance médicaments

- Une assurance rendue obligatoire par la Loi
- Un programme d'assurance de type catastrophe
- Selon la liste des médicaments approuvés par la RAMQ

# Assurance maladie complémentaire

- Assurance voyage
- Assurance annulation de voyage
- Service d'assistance voyage
- Soins hospitaliers
- Soins médicaux (hors Québec)

# Prix de présence

## Tirage d'une carte-cadeau

- À la fin de la soirée, nous procéderons au tirage d'une carte-cadeau de 100 \$ chez Future Shop parmi les coupons de présence reçus

# Merci!

Antoine Viau  
Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurance et rentes collectives  
aviau@sogedent.qc.ca

Sylvie Blain  
Conseillère en sécurité financière  
Conseillère en régimes d'assurance collective  
sblain@sogedent.qc.ca

Diane Auclair  
Conseillère en sécurité financière  
Conseillère en régimes d'assurance collective  
daclair@sogedent.qc.ca

René Caron  
Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurance et rentes collectives  
rcaron@sogedent.qc.ca

Mathieu Lavallée  
Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en régimes d'assurance collective  
mlavallee@sogedent.qc.ca

**Tél. : 514 288-6272 1 888 SOS-OPTO**  
**[www.sogedent.qc.ca](http://www.sogedent.qc.ca)**